

Cohésion sociale: pauvreté et exclusion sociale, rapport conjoint sur l'inclusion sociale

2002/2051(COS) - 23/04/2002

La commission a adopté le rapport d'Ilda FIGUEIREDO (GUE/NGL, P) sur la communication de la Commission. Les députés se félicitent de l'élaboration du premier rapport conjoint sur l'inclusion sociale. Ils se concentrent sur certains aspects du phénomène de l'exclusion et font des propositions d'actions à venir. Ils réaffirment que la promotion d'un niveau élevé d'emploi et de protection sociale doit être une priorité de l'UE. Les mécanismes de redistribution des chances et des ressources dans la société (comme le marché de travail, les systèmes de protection sociale, d'éducation, de formation etc.) doivent être améliorés pour répondre aux besoins des personnes les plus exposées aux risques de pauvreté et d'exclusion sociale. La commission estime essentiel que les actions politiques à l'amélioration de l'insertion sociale soient mises en oeuvre au niveau le plus proche du citoyen et qu'elles soient accompagnées de crédits budgétaires respectives. La société civile devrait participer plus intensément à l'élaboration et l'évaluation des plans nationaux. Le rapport invite les Etats membres à dispenser à tous les enfants un enseignement librement accessible, gratuit et obligatoire pour au moins douze années. La Commission et les Etats membres sont invités à renforcer les projets pilotes destinés à combattre l'illettrisme, à assurer la maîtrise de la langue maternelle ainsi que l'apprentissage des langues étrangères. La Commission devrait soutenir l'institution d'écoles de la deuxième chance et les programmes d'enseignement spéciaux pour les immigrés devraient. Enfin, une attention particulière devrait être accordée à la situation des femmes et des enfants.